



## Projet « Polygone » Metz GT « Restaurant Inter-Administratif » RIA

**Jeudi 7 juillet 2022**

### **COMPTE-RENDU INTERSYNDICAL**

La réunion à la Préfecture le 7/7 de 10h à 12h30 était présidée par Mme Véronique NARBONI directrice du SGCD de la préfecture

Participaient à la réunion vos représentants pour la **CFDT** Benoît VIGREUX (DRAAF), pour la **CGT** Sébastien HESSE (DREAL), pour l'**UNSA** Alexandre GANTZER (DDT) et Jérôme ULPAT (DREAL) et pour **FO** Christian SIMON (DRAAF),

ainsi que les représentants de l'administration de la Préfecture, de la DRAAF, de la DREAL et du PNTTD, de l'ADEME et du SNUM et le prestataire IG Consultant (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage)

#### **→ Concertation et transparence, exemplarité environnementale : des avancées obtenues en séance, à confirmer par la Préfecture.**

Les représentants du personnel déplorent l'absence de toute réponse à leur demande, l'absence de programmation de réunion de concertation depuis le dernier groupe de travail « Restaurant Inter-Administratif » ( RIA ) le 8 mars. Ce manque de dialogue social et de transparence interroge.

La Préfecture indique n'avoir pas pu tenir de réunions de concertation faute de temps et d'avancée sur les sujets à aborder mais toutes nos demandes auraient été entendues.

La Préfecture indique qu'une 3<sup>ème</sup> réunion globale, telle que nous la réclamons, pourra être organisée, potentiellement en octobre.

Les représentants du personnel rappellent aux administrations présentes qu'il est indispensable que la future cité administrative soit une véritable vitrine des politiques portées par les agent-es de l'Etat sur des sujets cruciaux que sont la consommation d'énergie, l'eau, la biodiversité, les énergies renouvelables ...

**La Préfecture indique que le promoteur immobilier est ouvert à la discussion concernant notamment l'intégration de la doctrine « Eaux pluviales », voire à faire une étude paysagère complémentaire, à discuter de l'ajout de panneaux photovoltaïques ... :**

*Une visite sur le terrain avec les représentants du personnel a été programmée à la suite de la réunion. Elle aura lieu le 21 juillet 2022.*

Les représentants du personnel indiquent n'avoir aucune information sur le Syndic de gestion constitué : quel rôle, quels moyens humains, quel partage des tâches avec les SG des administrations concernées ?

La Préfecture répond qu'une note d'information sera produite au sujet du Syndic.

Elle annonce une Réunion du Groupe de travail "Installation" le 9 septembre prochain, et un Groupe de travail RIA également en septembre.

#### → RIA : la cuisine sur place se concrétise

**L'intersyndicale a été entendue dans son exigence d'un vrai RIA de qualité**, conforme à la réglementation, ce qui implique la cuisine sur place ; et non la « télé-restauration » comme initialement envisagée.

Une enveloppe de 2,196 millions d'Euros est en cours de demande auprès de la DGAEP, complémentaire à l'enveloppe « France Relance » de 53 millions d'Euros.

**Les plans des deux bâtiments ont été modifiés augmentant la surface de 93 m<sup>2</sup> pour permettre la création d'une cuisine in-situ dans les bâtiments A et B de la première tranche des travaux.** La zone d'accueil du public de la cité a été repositionnée au milieu du bâtiment C.

De plus le prestataire IG Consultant annonce la **création d'un espace extérieur de restauration adjacent au RIA de 147 m<sup>2</sup> avec une "pergola bio-climatique" de 80 m<sup>2</sup> et une terrasse**, ce qui était aussi une de nos réclamations.

Les représentants du personnel souhaitent réétudier la possibilité d'installer de l'eau courante, des frigos et des micro-ondes, dans certains espaces de détente et dans la salle du RIA, pour permettre aux agents souhaitant manger leur propre nourriture apportée, de disposer d'un espace pour prendre leur repas.

Concernant la salle de restauration et son dimensionnement, la Préfecture indique que sera réalisé un décompte précis des agents présents sur le futur site chaque jour, au vu notamment du taux de télétravail afin de confirmer l'évaluation de la fréquentation.

La Préfecture compte sur les administrations présentes et le personnel utilisateur du RIA pour être moteur dans la constitution de l'Association de gestion du RIA (AGRIA).

Les représentants du personnel s'interrogent sur les moyens humains mis à disposition, dans un contexte de surcharge de travail généralisé : y aura-t-il des ETP, sous forme de décharge par exemple, prévus pour gérer cette association ?

## → **Calendrier : les syndicats exigent le temps nécessaire au succès du projet**

Les syndicats ont su expliquer à l'ensemble des administrations, et convaincre, de la nécessité impérative de modifier les plans du RIA pour avoir une surface suffisante permettant la cuisine sur place. Compte-tenu des travaux nécessaires et des étapes engendrées par cette révision, **le RIA ne sera fonctionnel qu'au premier trimestre 2024 selon le nouveau calendrier présenté.**

Or, les agents de la DDT, DRAAF, DIR, ADEME, SNUM et UD DREAL 57 intégreront le site « Polygone 1 » en juillet 2023, d'après le dernier calendrier communiqué. En effet, la Préfecture annonce 3 mois de retard pour la livraison du premier bâtiment, soit des déménagements notamment de la DDT, de l'UD et de la DRAAF envisagés à l'été 2023

Nous avons interpellé la Préfecture pour savoir comment les agents premiers arrivants de la cité, allaient pouvoir déjeuner sans RIA. Elle nous a répondu que l'accès à la restauration pour les agents au cours de la phase intercalaire sera étudié lors du GT installations dès septembre.

Concernant l'accès au site, en réponse à notre question sur la fluidité du trafic, la Préfecture indique n'avoir pas pu aborder le volet "mobilité" avec Metz Metropole. La fréquence des bus, l'absence de pistes cyclables Avenue Malraux et pour rejoindre la Seille, la problématique d'engorgement de l'avenue aux heures de pointe ... restent des sujets de préoccupation pour vos représentants du personnel.

## **Les représentants du personnel demandent le report du déménagement, une fois l'ensemble des travaux du site « Polygone 1 » achevés, y compris ceux concernant le RIA.**

Nous avons besoin de délais raisonnables, afin d'éviter une période transitoire pénible, et pour permettre aux entreprises de mener les chantiers dans les meilleures conditions.

Les représentants du personnel soulignent en conclusion, que la Préfecture et les administrations concernées doivent être dotées des emplois suffisants pour suivre les travaux, préparer l'installation sous tous ses aspects et à terme, gérer la nouvelle cité administrative.

Vos représentants du personnel restent à votre disposition,

Sébastien HESSE	06 30 34 18 09	<a href="mailto:cgt.dreal-grand-est@i-carre.net">cgt.dreal-grand-est@i-carre.net</a>
Jérôme ULPAT	06 31 46 42 76	<a href="mailto:unsa-dreal-grand-est@i-carre.net">unsa-dreal-grand-est@i-carre.net</a>
Vincent METZINGER	06 34 59 54 66	<a href="mailto:fo.fgfmoselle@gmail.com">fo.fgfmoselle@gmail.com</a>
Benoit VIGREUX	06 18 71 49 35	<a href="mailto:cfdt.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr">cfdt.draaf-grand-est@agriculture.gouv.fr</a>